

Orange met le Cloud et le NFC au centre de ses innovations

Après la [Livebox Play](#) et [la 4G](#), le cloud et le NFC constituaient les axes majeurs des innovations présentées par **Stéphane Richard** lors de sa présentation mise en scène aux Docks de Paris. Deux solutions en vue proposées dans le cadre d'usages grand public.

Côté cloud, l'opérateur proposera 50 Go d'espace de stockage à travers forfait fixe ADSL ou fibre, ou mobile Origami (Sosh n'est pas concerné). Un abonné qui cumule les deux services bénéficiera donc de 100 Go. C'est d'ailleurs le volume qui, à partir de février prochain, sera offert aux abonnés 4G et fibre. Le service sera accessible depuis une application pour les smartphones et tablettes, ou un navigateur, à partir des identifiants habituels.

Un cloud de confiance

Le **Cloud d'Orange** permettra d'accéder à ses photos, vidéos, musiques et divers fichiers depuis n'importe quel terminal, smartphone, tablette, PC et même téléviseur connecté à partir du 4 décembre. Néanmoins, les vidéos stockées dans les serveurs de l'opérateur ne pourront pas être lues depuis le téléviseur familial alors qu'elles pourront l'être depuis les smartphones et tablettes dans un premier temps. Frustrant. En revanche, la consommation de données induite à travers l'accès aux données du service sera incluse en illimité dans les forfaits mobiles.

« Le Cloud d'Orange c'est le cloud dans lequel vous avez confiance, celui qui vous garantit de maîtriser votre identité numérique, de la contrôler et de protéger vos données [car elles] sont en sécurité dans nos serveurs situés sur le territoire national », a précisé le dirigeant d'Orange.

Stéphane Richard faisait évidemment référence aux offres de stockage concurrentes, notamment issues d'acteurs majeurs américains, Microsoft, Google, Amazon ou Dropbox, sans les citer, qui n'offrent eux aucune garantie dans leurs offres grand public. « *Et vous êtes assurés [que vos données] ne seront pas utilisées à des fins commerciales* », a renchéri le dirigeant.

Le NFC démarre son déploiement

Autre innovation attendue, le **NFC** (near field communication) dont Orange annonce les premières applications commerciales à grande échelle pour le deuxième semestre 2013. L'opérateur, qui déploie la technologie de paiement sans contact sur la puce SIM et à travers son infrastructure, compte sur l'écosystème en cours de construction pour généraliser les paiements sans contact en utilisant son smartphone comme une carte bancaire.

La société annonce des partenariats avec les banques CIC, BNP Paribas et Crédit Mutuel auprès desquelles les clients Orange peuvent souscrire un service de paiement mobile qui se concrétisera par une application de l'établissement à installer sur le téléphone. La Société Générale devrait suivre en 2013. En parallèle, les 3000 commerces équipés dans les villes pilotes de Nice, Caen et Strasbourg devraient s'étoffer à travers d'autres métropoles. Aujourd'hui, 30% des terminaux de paiement sont compatibles (mais pas nécessairement activés).

Le NFC décollera en 2013

L'adoption massive du paiement sans fil NFC devrait partir de la grande distribution avant de s'étoffer chez les petits commerçants. Carrefour prévoit de l'adopter au premier semestre 2013. Mais aussi par les transports. Le NFC permettra aux usagers de recharger leur carte, payer des billets

occasionnels et utiliser le téléphone comme titre de transport sans avoir à se rendre à un guichet où même à un distributeur automatique.

Disponibles à Nice, ces services seront lancés à Caen et à Strasbourg aux printemps et été prochains. Les Franciliens devront attendre 2014 pour pouvoir transformer leur smartphone en pass navigo, après validation des expérimentations en cours dans le Val-d'Oise. Notons par ailleurs qu'Orange expérimente le NFC dans le cadre de son service interne de partage automobile pour en simplifier la gestion des clés d'accès. Dans tous les cas, « *2013 sera sans aucun doute l'année du lancement national [du NFC]* », a déclaré, en retransmission vidéo, **Philippe Menier**, deputy chief executive de Visa Europe. Si c'est lui qui le dit...

Révolutionner les usages ?

Mais c'est peut-être du côté des applications moins visibles que viendra l'évolution, voire la révolution, des usages. Stéphane Richard a ainsi évoqué la disponibilité en 2013 en France (et dans certains pays européens) de **Joyn** dans les terminaux Orange, une application RCS (Rich Communications Suite) qui permet l'usage de la voix, de la messagerie instantanée et de la visioconférence au cours d'une même communication. Une sorte de Skype préintégré au téléphone, donc.

Autre annonce, la nouvelle version de **Libon** (qui perd au passage son extension VoiceFeed). L'application mobile de voix sur IP, de messagerie (qui offre maintenant une gestion visuelle des messages et leur retranscription textuelle) et de chat communautaire, est désormais disponible sur l'App Store dans 95 pays et le sera sur Android avant la fin de l'année.

Enfin, signalons **Party Call**, un service qui permettra aux utilisateurs de Facebook d'organiser, à partir de l'interface du réseau social, une conférence téléphonique (sur mobile) à

plusieurs. Jusqu'à 11 personnes dans un premier temps. Des bêta-testeurs sont en phase de recrutement pour un lancement prévu du service à l'été 2013.

Autant d'innovations en vue chez Orange dont il restera à vérifier l'intérêt des utilisateurs dans leurs usages au quotidien.

Voir aussi

La Livebox Play d'Orange en images